

(REGARDS SUR)

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

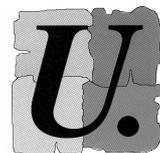
Supplément 1 au Numéro 38 – Septembre 2007
À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE



BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

(REGARDS SUR)
SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot
BP 81 125—CHAMPHOL
28304 Mainvilliers cedex



Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

DIRECTION D'ÉCOLE, TOUS CONCERNÉS !

Deuxième rentrée scolaire pour les directeurs (trices) après la signature du protocole sur la direction d'école qui devait, selon les signataires, être une étape vers une amélioration certaine des conditions de travail des directeurs et directrices.

Inutile de revenir sur le bilan pour le moins mitigé de la mise en place des stages filés, ni sur les sanctions appliquées aux directeurs (trices) « rebelles » ! Nous nous sommes largement exprimés à ce sujet.

Dès le mois de juin, nous avons renouvelé notre opposition à toutes les dégradations des conditions de travail des directeurs (trices) et nous avons engagé le débat sur les actions à mener pour obliger le Ministère à ouvrir de vraies négociations sur la direction et le fonctionnement de l'école.

Aujourd'hui, la rentrée est là !

Nous avons bien sûr la possibilité de rentrer dans le rang, bien sagement, de nous contenter des miettes d'indemnités (dont certaines promises ne sont toujours pas versées), des miettes de décharges (dont certaines ne répondent même pas aux normes officielles), la possibilité de ne pas nous plaindre des surcharges de travail occasionnés par les différents dispositifs institutionnels.

Nous pouvons également laisser flatter notre ego de « super directeur qui mérite bien un statut hiérarchique ».

Nous pouvons ainsi nous laisser tenter par toutes les chimères.

Au SNUipp, nous avons toujours défendu l'idée qu'une école est une entité, que la direction doit se faire en concertation avec toute l'équipe et que le collègue qui accepte d'assumer la charge de la direction d'école doit avoir les moyens en temps de décharge et être rémunéré justement pour le temps de travail supplémentaire que cela représente. Voilà notre conception de la direction d'école !

Nous affirmons que transformer les écoles en grosses structures, avec à sa tête un supérieur hiérarchique ne résoudra pas les problèmes d'effectifs, de suivi des élèves en difficultés, de formation des maîtres, de remplacement, ...

Le SNUipp n'est pas prêt à rentrer dans le rang et nous voulons faire évoluer les choses.

Il paraît évident aujourd'hui que cette évolution se fera, avec ou sans les enseignants, avec eux ou contre eux.

Alors, pour qu'elle se fasse avec tous, il nous faut porter des propositions soutenues par tous ceux qui veulent une école publique où chaque enseignant est reconnu, directeur comme adjoint.

Le SNUipp organise, au niveau national, des états généraux de la direction et du fonctionnement de l'école avant les vacances d'automne.

Pour enrichir ces travaux, chacun d'entre nous doit y prendre part et donner son avis.

Le SNUipp.28 organise une

RÉUNION DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE
Mercredi 12 septembre 14h30
Dans ses locaux à Champhol

En attendant, nous devons continuer d'exprimer notre mécontentement auprès de l'Administration en bloquant au maximum tout document administratif.



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE : 07/09/07

Bulletin bimestriel - 0,76 €
ISSN : 1623-7927
Commission Paritaire de Presse : 1110 S 05610
Directeur de publication : Patrick THERAUD
Imprimé par nos soins

Sommaire :

- P 1 : Direction d'école
- P 2 : Le SNU c'est qui ?
- P 3 : GTP
- P 4 : Infos CAPD, Divers

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot—BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.
Tél : 02 37 21 15 32 Fax : 02 37 21 39 89 Mail : snu28@snuipp.fr

Le SNU, c'est qui ?



Lysiane Peschaud (secrétaire)

Élu par le Conseil Syndical après le congrès de mai dernier, le secrétariat départemental est assuré par des collègues qui se partagent entre temps à l'école et temps au syndicat.

Le nombre de syndiqués et les résultats aux élections professionnelles déterminent le volume de décharges accordé au département.

C'est du temps pour renseigner, défendre, construire, échanger, informer..... Du temps pour les collègues et les écoles.

Des permanences tous les jours de 9h00 à 17h30.

Co-secrétaires départementaux



Jean-Christophe Retho



Hélène Bontemps



Jean Klein

Secrétaires départementaux adjoints



Patrick Théraud



Céline Prier



Hugues Villemaide



Laurent Perche

GTP du 5 septembre

Ce groupe de travail est le second depuis la rentrée pour les ajustements de carte scolaire.

Les délégués du SNUipp, seuls, ont évoqué la situation des écoles fonctionnant à quatre jours et demi, ainsi que celles à quatre jours pour la seconde fois.

Ils ont aussi porté à la connaissance de l'administration différents dossiers.

Ajustements de Rentrée

Liste de toutes les écoles pour lesquelles nous avons demandé l'ouverture d'une classe. Nous avons obtenu que les délégations qui le souhaitent soient reçues par l'inspection académique avant le groupe de travail et nous les avons accompagnées.

- 4 jours ½
 - École élémentaire Cloyes-sur-le-loir
 - École élémentaire Barjouville
 - École maternelle Le Coudray
 - École maternelle Tourny
 - École maternelle Amilly
 - École maternelle L. Michel Dreux
 - École Primaire Marville-Moutiers-Brulé
 - École Primaire Meslay-le-Vidame/ Fresnay le Comte
 - RPI Montboissier / Alluyes / Trizay -les-bonneval

- 4 jours
 - École maternelle d'Illiers-Combray
 - École élémentaire d'Abondant
 - École élémentaire d'Illiers-Combray
 - École primaire de Luray



Ouvertures effectives accordées par l'IA :

- École élémentaire d'Illiers-Combray
- École primaire de Luray (en maternelle)
- École élémentaire de Cloyes-sur-le-loir (pérennité à confirmer en fonction des entrées en maternelle en 2008)
- École élémentaire de Barjouville
- École maternelle du Coudray

Moyen supplémentaire :

- Ecole maternelle d'Illiers-Combray (½ poste pour l'année)

Décharges exceptionnelles :

- Lucé J. Macé : + 0,25
 - Dreux Berthelot : + 0,25
 - Dreux Beullac Prévert : + 0,25
 - Châteauneuf : + 0,25 (soit 0,75 pour une école de plus de 300 élèves ... Le SNU a demandé à l'IA de porter à 0,5 la décharge exceptionnelle pour permettre un bon fonctionnement de l'école. « En fonction des moyens dont il disposera, il verra s'il peut abonder la décharge »)
- Rien pour les autres écoles en RAR qui auraient dû bénéficier de mesures semblables. L'IA n'a pas les moyens d'appliquer les textes.

Autres situations pour lesquelles l'IA n'a pas répondu par des moyens supplémentaires :

- École maternelle Tourny : alors que la moyenne est de 31 par classe, l'IA a refusé l'ouverture prétextant une moyenne « faible » à ses yeux, en élémentaire. Devant notre insistance, l'IA a demandé à l'IEN de revoir la situation sur Tourny
- Marville Moutiers Brûlé : l'IA n'ouvre pas, mais dit s'engager à regarder « ce qu'il va pouvoir faire pour aider cette école » sans s'engager sur les modalités...
- Meslay le vidame/Fresnay le comte : même type de réponse.
- RPI Alluyes Montboissier Trizay les Bonneval : l'IA va voir... (en clair, rien de concret...)
- Amilly maternelle : Rien dans l'immédiat. Situation à revoir en 2008. Une nouvelle fois devant notre insistance, l'IA a concédé que, « si en cours d'année, la situation évoluait, il n'abandonnerait pas l'école »...
- Abondant : rien. Revoir en 2008

En attente :

- Dreux Louise Michel (mat) : L'IA fait suivre la situation par l'IEN et prendra une décision si les effectifs attendus sont atteints.

L'écart important entre les demandes formulées et argumentées et les réponses apportées traduit cruellement le manque de moyens quoi qu'on puisse entendre par ailleurs, et quels que soient les discours tenus (ou les courriers envoyés...)

La réserve de postes du département (5) s'avère insuffisante pour assurer la rentrée dans des conditions seulement correctes. Et ce ne sont pas les 11200 suppressions de postes prévues pour la rentrée 2008 qui permettront d'inverser la tendance et de « refonder l'école » de façon ambitieuse.

GTP du 5 septembre (suite)

Autres dossiers :

Psychologie scolaire :

Comme nous l'avons souligné lors du premier groupe de travail, la situation départementale est dramatique, 3 secteurs sont vacants ce qui entraîne de graves dysfonctionnements pour les écoles et un exercice professionnel difficile pour nos collègues psychologues scolaires. Celle de la circonscription de Dreux 2, où 2 secteurs sur 4 sont vacants, est très préoccupante. L'appel à candidature devrait partir rapidement.

Remplacement :

La situation a été dramatique l'année dernière. Dès cette rentrée la situation est difficile. Une actualisation des secteurs de remplacement est peu être nécessaire. Il semble que la répartition actuelle n'est plus en adéquation avec la situation passée (5 ans). Le Secrétaire Général a tenté d'opposer les moyens « accordés » pour faire des ouvertures à ceux affectés au remplacement. Nous avons souligné qu'il s'agissait donc de gérer la pénurie et la dotation insuffisante. Mais nous avons sans doute mal compris... Il reste peu probable que la situation s'améliore. Suite à notre proposition, une réflexion globale sur les secteurs de remplacement sera engagée. Nous associerons les TR à cette réflexion en amont de cette réunion

Semaine du 5 au 11 mai :

Comme nous avons eu l'occasion de l'évoquer, lors de la CAPD du 15 mai, puis lors de l'audience du 5 juillet auprès du conseiller technique du premier ministre, un aménagement de la semaine du 5 au 11 mai est possible en vacant le vendredi 9 mai. L'IA doit formuler une demande auprès du ministère. Nous avons demandé qu'une réponse soit apportée avant les premiers conseils d'écoles.

SEGPA A. Meunier :

2 postes d'ateliers ne sont pas pourvus à ce jour, ce qui entraîne des dysfonctionnements, 1 journée de cours en moins pour 4 groupes d'élèves. 19 élèves sont inscrits en 5°. Un aménagement oblige 5 élèves à suivre les cours avec les 4°. Quelles solutions sont envisagées pour améliorer la situation ? En ce qui concerne les ateliers, l'IA va voir avec la direction de la SEGPA ce qu'il en est. Quant à l'organisation pédagogique sur 2 niveaux, l'IEN a précisé que l'articulation entre les niveaux de 4^{ème} et de 5^{ème} était réglementairement possible

Maître E de secteur Champhol/Luisant :

Comme pour les autres postes E restés vacants après la 2^{ème} phase du mouvement, il a été pourvu par des sortants d'IUFM et fonctionne en soutien aux équipes pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire. Les Délégués du personnels ont déploré l'absence de maître E préjudiciable aux élèves les plus en difficulté. Les réseaux sont de fait affaiblis et la tâche des maîtres G et des Psychologues complexifiée. Le SNUipp veillera à ce que ces postes paraissent bien vacants pour la 1^{ère} phase du mouvement 2008.

Direction d'école :

En complément de notre intervention lors de la précédente réunion du 31 août, nous avons rappelé que le protocole sur la direction d'école (que nous n'avons pas signé, car il ne correspond pas à nos demandes), prévoyait une augmentation de 20% de la prime de direction (soit 15€). En mars dernier, et de façon très médiatique, on nous annonçait un doublement de cette majoration avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. Il apparaît qu'à la date d'aujourd'hui aucun directeur Eurélien n'a perçu cette augmentation, aussi modique soit elle, alors que pour sanctionner le blocage administratif, les retraits sur salaire n'avaient pas traîné. Nous voulons savoir à quelle date nos collègues directeurs percevront leur dû ?... L'IA semblait découvrir cette situation et a demandé aux services de vérifier si ce que nous avançons était juste et si c'était le cas, ferait faire le nécessaire...

Base élèves :

Lors du précédent GTP, nous avons noté la proposition de l'IA et nous souhaitons que le groupe de travail se mette rapidement en place. Le Secrétaire Général a expliqué que la rentrée avait beaucoup occupé les services, mais que l'idée était retenue et qu'une date nous serait bientôt proposée. Cela rend encore plus importante la réunion syndicale sur la direction et le fonctionnement de l'école le 12 septembre à 14h 30 au SNUipp à Champhol)

Vos représentants au GTP : Hugues Villemade, Bruno Baire, Sandrine Péricat, Sylvie Jolivet, Joël Silly, Jean Klein, Jean-Christophe Rétho

Communiqué de presse du SNUipp-FSU

Derrière les accents lyriques: de véritables impasses

Le président de la République vient d'adresser une lettre à chaque enseignant pour annoncer ses principales intentions en matière éducative. Ce texte prétend afficher une vision ambitieuse pour l'école en annonçant sa « refondation ». Il affirme qu'aucun retour en arrière n'est possible. Au de là de la nécessité de l'apprentissage des différences à l'école, de l'importance d'une culture commune ou de l'affirmation de la maternelle comme une priorité, les accents parfois lyriques ne peuvent masquer de véritables impasses.

Quel avenir est réservé aux élèves qui n'auraient pas fait la preuve qu'ils pouvaient rentrer en 6ème? Comment croire à une

amélioration de l'école qui commencerait par une réduction du nombre d'enseignants ? Pourquoi opposer quantité et qualité et décréter une diminution du nombre d'heures de cours ?

Les réponses apportées à ces questions constituent de véritables dangers pour l'école publique et ses élèves. Ces questions devraient faire l'objet d'un véritable dialogue social.

Le SNUipp, dans les semaines qui viennent renouvellera ses propositions de transformation de l'école et du métier d'enseignant en faveur de la réussite de tous les élèves. Il invite l'ensemble des enseignants des écoles à construire une initiative d'ampleur nationale en faveur de l'école.

Paris, le 04 septembre 2007

0,25	Dech de Dir	EMPU	H.Boucher	Dreux	Lachaud-LC
0,75	Dech de Dir	EEPU	M.Berthelot	Dreux	
0,50	adjt mat	EMPU	J.Macé Chat Perché	illiers	Deroin Emilie
0,25	CTP adj mat	EMPU		Nogent le Rotrou	
0,25	CTP adj mat	EMPU		Brou	
0,17	adjt élèm	EEA	M.Vlaminck J.Macé	Implantation à déterminer	Pelleray Mélanie
0,33	Dech Syndic			Chartres	
0,25	Dech de Dir			Lucé	
1,00	TR ZIL	EEPU	Gambetta	Dreux	Le Thiec Aud
1,00	TR BD	EEPU		Orgères en Beauce	Grandfond Emilie
1,00	TR BD	EEPU		La ferté Vidame	Champion Caroline
1,00	TR BD	EEPU		Le Gault St Denis	Barret Aurore -LC
1,00	TR BD	EEPU		Voves	Quevilly Céline
1,00	TR BD	EEPU		Margon	Defay Emanuella
1,00	adjt élèm	EEPU	Centre	Nogent le Rotrou	Houvet Elodie
1,00	Adj/déch	EEPU	Coubertin	Mainvilliers/StMartin de Nigelles	Bacle Mélanie
1,00	TR ZIL	EMPU	J.Macé	Nogent le Rotrou	Busson Cécile
1,00	TR BD	EEPU	J.Vallain	Lèves	Launay Aurore
1,00	Adj clenf	EPPU	J.Ferry	Luray	Jugi Carole
1,00	Adj elem	EEPU	S. Pitard	Cloyes	Raguin Alexandra
1,00	Adj mat	EMPU	L de Vinci	Le Coudray	Berthy Soizic
1,00	Adj elem	EEPU	La Vivone	Illiers	Granger Thomas
1,00	Adj elem	EEPU		Barjouville	Esnault Aurélie

Rentrée IUFM

Les PE2 ont effectué leur rentrée à l'IUFM le vendredi 31 août afin de pouvoir participer aux prérentrées dans leurs écoles. En effet, comme l'an passé, cette année ils effectueront un Stage en Responsabilité Filé tout au long de l'année (moins les 2 x 3 semaines de stage massé) dans une école. Cette modification de formation qui a accompagné le protocole direction d'école (que nous avons jugé insuffisant et donc pas signé) est une des réponses administratives à la demande de réflexion demandée sur le fonctionnement d'école. **Les PE2, selon le cycle dans lequel ils exerceront leur SRF, seront dans les écoles le lundi ou le vendredi. Ils seront en formation à l'IUFM de CHARTRES le reste de la semaine.**

REMARQUES : certains PE2 sont en formation sur d'autres IUFM de l'Académie. Si les modalités de stages sont les mêmes, les dates sont différentes.

Vous trouverez sur le site le dossier 1er poste pour bien démarrer l'année. Il est disponible en version papier au syndicat. N'hésitez pas à venir le chercher ou à le demander (nous passerons dans les écoles).

Les PE1 font leur rentrée jeudi 13 septembre à l'IUFM et débutent leur cours le lundi 17.

TR

Puisque le TR bouge, il est souvent seul face à sa hiérarchie, et il n'est pas rare qu'il soit démuné face à des problèmes qui se posent à lui. Face à l'administration en cas de litige au sujet d'une affectation et l'administration ne rappelle pas toujours les droits des TR. Travailler mercredi et samedi matin dans la même semaine ? Refuser ou accepter un remplacement hors circonscription ? Comment calculer ses indemnités ? Comment les vérifier ? Je dois faire un remplacement sur un poste au fonctionnement particulier (EREA par exemple)...puis-je refuser ? ...

NE PAS RESTER ISOLÉ. Il faut s'informer et informer de ce qui se passe dans le cadre de ce poste. Il faut que les TR sachent comment les autres font dans tel ou tel cas.

Il faut que les TR soient en relation, s'échangent des informations.

Pour cela, le SNUIPP a mis en place une adresse Internet, trsnu28@orange.fr, afin de constituer une liste de diffusion des TR. Notez-là, inscrivez-vous, diffusez-là.

